

Alain CADIX
Président de l'Afdet



L'Afdet est désormais membre actif de l'Alliance Industrie du futur

Cette nouvelle est porteuse de sens et nous engage collectivement.

Pour contrecarrer le profond mouvement de désindustrialisation de notre pays et pour moderniser et adapter au contexte concurrentiel nos entreprises, notamment les PME, le programme *Industrie du futur* a été lancé par le gouvernement et l'*Alliance Industrie du futur* a été mise en place, sous son égide, pour soutenir et coordonner des actions concrètes sur le terrain. L'Alliance est pilotée principalement par des organisations et des syndicats professionnels et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Sur notre initiative, l'Afdet a été intégrée récemment comme membre actif de l'Alliance. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cela entraîne ?

Cela signifie que l'Afdet, avec son réseau territorial, a été reconnue comme étant une force potentielle de propositions sur le volet des enseignements technologiques et professionnels, en formation initiale comme en formation tout au long de la vie ; un « lieu » neutre de rencontres et d'échanges entre des parties prenantes à cette industrie du futur, mais ayant chacune des objectifs propres, pas nécessairement et immédiatement compatibles ; un vecteur d'information, de sensibilisation aux enjeux de l'industrie du futur de divers publics, dont les jeunes ; un « réservoir » de bénévoles susceptibles de faciliter, dans un cadre territorial, l'entrée dans ce nouveau monde industriel de certaines PME d'une part, et d'établissements de formations comme des EPLE (bac pro, BTS) ou des unités de formation professionnelle d'universités (licences pro) d'autre part.

Cela a comme conséquence, pour l'Afdet, de devoir se mobiliser et s'organiser pour être porteuse de « solutions » pour des entreprises, des établissements, des familles, des jeunes qui s'interrogent sur cette industrie du futur. Sur un mode participatif nous allons très vite mettre au point une sorte de « vade-mecum pour l'industrie du futur » que chaque section territoriale Afdet pourra utiliser à sa main, selon son contexte, selon les orientations prises par son conseil régional, etc. Le rapprochement, le moment venu, de « l'ambassadeur de l'industrie du futur » dans sa région (chef d'entreprise désigné par l'Alliance) et du conseil régional sera indispensable ; le délégué régional Afdet interviendra à ce niveau avec les présidents de section concernés.

Cette initiative est, à mes yeux, capitale pour l'Afdet. Elle signifie que l'Afdet tout en continuant à valoriser l'enseignement technique, à le faire connaître, à lui faciliter les liens avec le monde de l'entreprise, est en mesure désormais de faire valoir les problématiques des enseignements technologiques et professionnels au cœur des programmes d'intervention des pouvoirs publics (Etat, régions) qui ne portent pas directement sur l'enseignement. C'est une opportunité à saisir pour renforcer la valeur ajoutée de notre association. D'autres occasions se présenteront à nous.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de notre Revue !